

*Communiqué de presse  
Pour diffusion immédiate*

**Québec, le 20 mars 2020** – Le Québec fait actuellement face à une pandémie. Alter Justice et la Société John Howard du Québec demandent au Gouvernement du Québec et au Gouvernement du Canada de prendre des mesures d'urgence sanitaire afin de contenir la propagation du Covid-19 dans les établissements de détention (prisons et pénitenciers).

« Afin de protéger les populations carcérales, il est impératif de réduire au minimum les entrées et sorties de personnes détenues, lorsque possible », affirme Daniel Poulin-Gallant, coordonnateur d'Alter Justice.

Le Covid-19 affecte les populations les plus vulnérables de notre société, et les personnes incarcérées en font partie. « Les mesures d'hygiène sont déjà difficiles à mettre en œuvre en temps normal, et cette crise pandémique aggrave la situation. Les conditions sanitaires dans les prisons et pénitenciers sont précaires et insuffisantes. Face au Covid-19, aussi bien le personnel que les personnes incarcérées sont en danger », ajoute Samira Figuigui, directrice générale de la Société John Howard du Québec.

Nous estimons que si des mesures drastiques et humanistes ne sont pas prises par les gouvernements rapidement, la sécurité des personnes incarcérées pourrait être mise à mal, mais aussi pour les familles des personnes détenues et la société. Nous faisons face à un enjeu de santé publique.

Alter Justice et la Société John Howard du Québec demandent aux gouvernements que soient suspendues les sentences d'incarcération pour les personnes suivantes :

- Personnes purgeant une sentence intermittente (appelée « de fin de semaine ») ;
- Personnes de plus de 60 ans ;
- Personnes détenues enceintes ;
- Personnes dont la peine devrait se terminer dans le prochain mois ;
- Personnes condamnées à moins de 3 mois ;
- Personnes incarcérées en attente de procès, hormis dans les cas où un réel danger pour la société pourrait être encouru ;
- Personnes incarcérées dans un centre d'immigration ne présentant aucun risque pour la communauté.

Ces personnes devraient être libérées dans les plus brefs délais. Les gouvernements devraient ordonner une réduction substantielle des nouvelles admissions en détention. Des directives claires devraient être données aux différents acteurs des systèmes pénal et carcéral.

La suspension des activités non essentielles ainsi que la limitation de contacts humains peuvent dégrader la santé mentale et physique des personnes incarcérées. Dans ces conditions, nous

demandons aux gouvernements d'augmenter l'accès au téléphone dans les établissements correctionnels provinciaux et fédéraux, et de supprimer les coûts d'appel en cette période de stress et d'incertitude.

Nous poursuivrons notre travail avec ardeur dans les prochaines semaines afin de soutenir les personnes incarcérées, mais aussi leurs proches tout autant touché-e-s par la situation.

Le numéro d'Alter Justice (418 522-4343), accessible aux personnes incarcérées dans les prisons provinciales, reste actif. Nous continuerons d'accepter les appels à frais virés des centres de détention provinciaux.

### **À propos d'Alter Justice**

Alter Justice est un organisme à but non lucratif qui offre divers programmes d'intervention, d'information et de soutien à l'intention des personnes touchées par la judiciarisation et la détention dans un établissement correctionnel du Québec (sentence de deux ans moins un jour).

### **À propos de la Société John Howard du Québec**

La Société John Howard du Québec est un organisme charitable à but non lucratif provincial dont la mission est de fournir une gamme de services communautaires à travers le Québec pour répondre au problème du crime et ses conséquences. L'organisme offre des programmes de soutien pour les personnes incarcérées dans un établissement pénitencier fédéral (sentence de deux ans plus un jour).

### **Pour informations et entrevues**

**Samira Figuigui**, directrice générale – Société John Howard du Québec

[admin@john-howard.qc.ca](mailto:admin@john-howard.qc.ca)

**Daniel Poulin-Gallant**, coordonnateur – Alter Justice

418 522-4343

[info@alterjustice.org](mailto:info@alterjustice.org)